



LES AMÉNAGEMENTS LES ESPACES PIÉTONNIERS



GRANBY: allée centrale arborée



LONGUEUIL: marquage des traverses piétonnes



SAINT-EUSTACHE: trottoirs protégés par des auvents



LONDRES: marquage des allées en souterrain

LES CARACTÉRISTIQUES À PRIVILÉGIER

- L'**accessibilité** universelle sur l'ensemble du site
- Les **liens permettant de rejoindre** les rues ou bâtiments desservis
- Les **liens permettant de traverser** le stationnement
- La **visibilité** des piétons en tout temps
- La **sécurité** des déplacements actifs grâce à une signalisation efficace

LES INSTALLATIONS

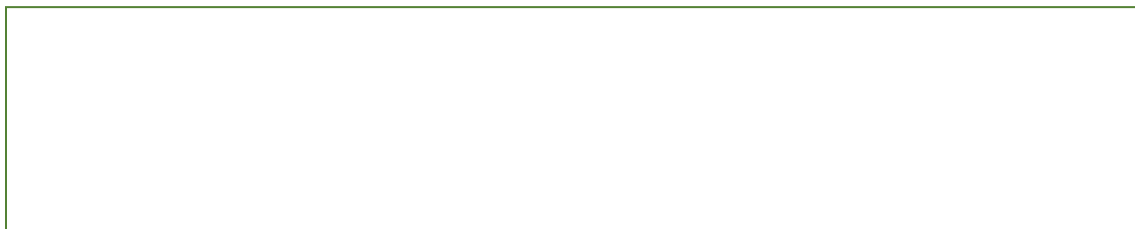
- Les trottoirs, allées et corridors désignés
- Le marquage et la signalisation des traverses piétonnes
- Les mesures d'apaisement de la circulation automobile (dos d'âne, panneaux de limitation de vitesse...)
- Le repérage des allées par des nombres, des lettres ou des couleurs

LES BÉNÉFICES

- La création d'espaces agréables pour les usagers
- La facilité de lecture de l'espace pour les usagers
- L'amélioration de la sécurité dans le stationnement

À CONSIDÉRER DANS LA MISE EN OEUVRE

- L'entretien en toute saison
- Un éclairage sécuritaire
- La limitation des dénivelés pour les personnes à mobilité réduite
- Une bonne évacuation de l'eau de pluie
- Une protection contre les fortes chaleurs (arbres, auvents...)





L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE